

Pierre ETIENNE
Maître de Recherches en Sociologie
O.R.S.T.O.M.



ABIDJAN.

LES BAOULE FACE AU FAIT URBAIN

Introduction. Il conviendra d'abord de situer brièvement les Baoulé dans leur contexte historique et géographique (2 cartes)

Première partie : L'établissement humain et son environnement dans le contexte pré-colonial.

1) La "nature" réceptacle de puissances surnaturelles : asyé - usu (génies de la terre), bo-usu (génies de la forêt), blo-nige (choses de la brousse); boka (la montagne), nzûe (l'eau, la rivière), ainsi que les grandes rivières du Pays Agni-Baoulé (Tano, Comoé, N'zi, Bandama, etc...) sont l'objet de révérence et de cultes divers.

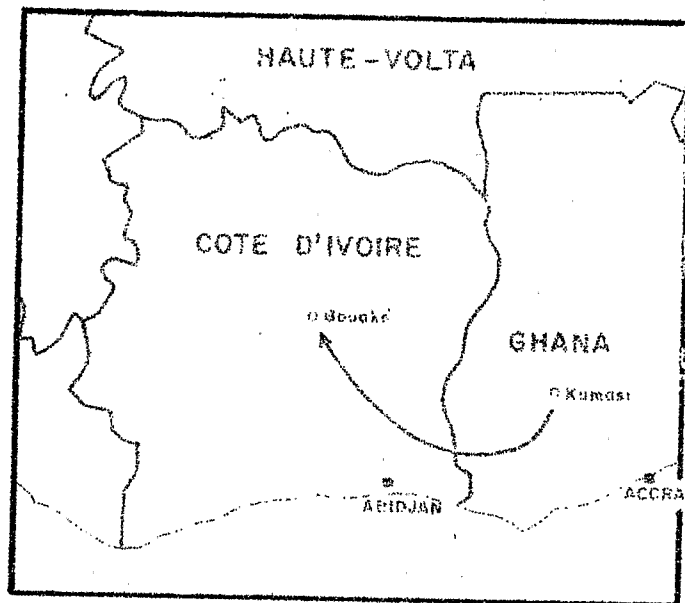
2) La nature aménagée : à la forêt et à la brousse s'opposent tout d'abord le champ (fié) et le chemin (aci). Il convient de souligner fortement ces deux éléments de culture, car ils jouent un rôle très important dans la façon dont les Baoulé se représentent et vivent leur environnement.

3) Les établissements humains : le campement (namwé) et le village (klé) - Le premier n'est pas entièrement humanisé, il ne possède pas les instruments de l'alliance des hommes avec la terre (l'arbre et le cailloux asyé). Il est établi près **O.R.S.T.O.M.**



O.R.S.T.O.M. Fonds Documentaire
N° : 1403 ex 1
Cote : B

MIGRATION ASSABOU (vers 1730)



culture ou de chasse, on peut y dormir en sécurité lors des grosses façons culturales (défrichements, buttage etc...), mais on ne saurait y entretenir des rapports sexuels sous peine de "gôter" la Terre dont la vindicte est en ce cas là redoutable.

4) La transformation du campement en village. Les campements de chasseurs, les phénomènes de scission à la suite de querelles qui se manifestent en général lors de la crise que suscite l'ouverture d'une succession. Il conviendra de montrer ici comment le caractère cognatique de la structure de parenté est propre à déterminer, au moment de l'ouverture de la succession d'un chef (qu'il s'agisse d'un chef de "cour", ou d'un chef de village, ou d'un chef de l'un des autres groupements de fonctionnement socio-économique des niveaux intermédiaires) des changements d'allégeance.

La rapidité des phénomènes de scission et d'essaimage dans le contexte pré-colonial explique alors peut-être que les Baoulé n'aient jamais édifié de "villes" du type du Coumassie traditionnel tel que le décrivent BOSSMAN ou BOWDICH, et que les Baoulé, pour désigner n'importe quel genre d'établissement humain durable, qu'il s'agisse d'un village ou d'une ville utilisent toujours le seul et même terme de klɔ. (La ville = blɔfwɛklɔ = Le village des Blancs)

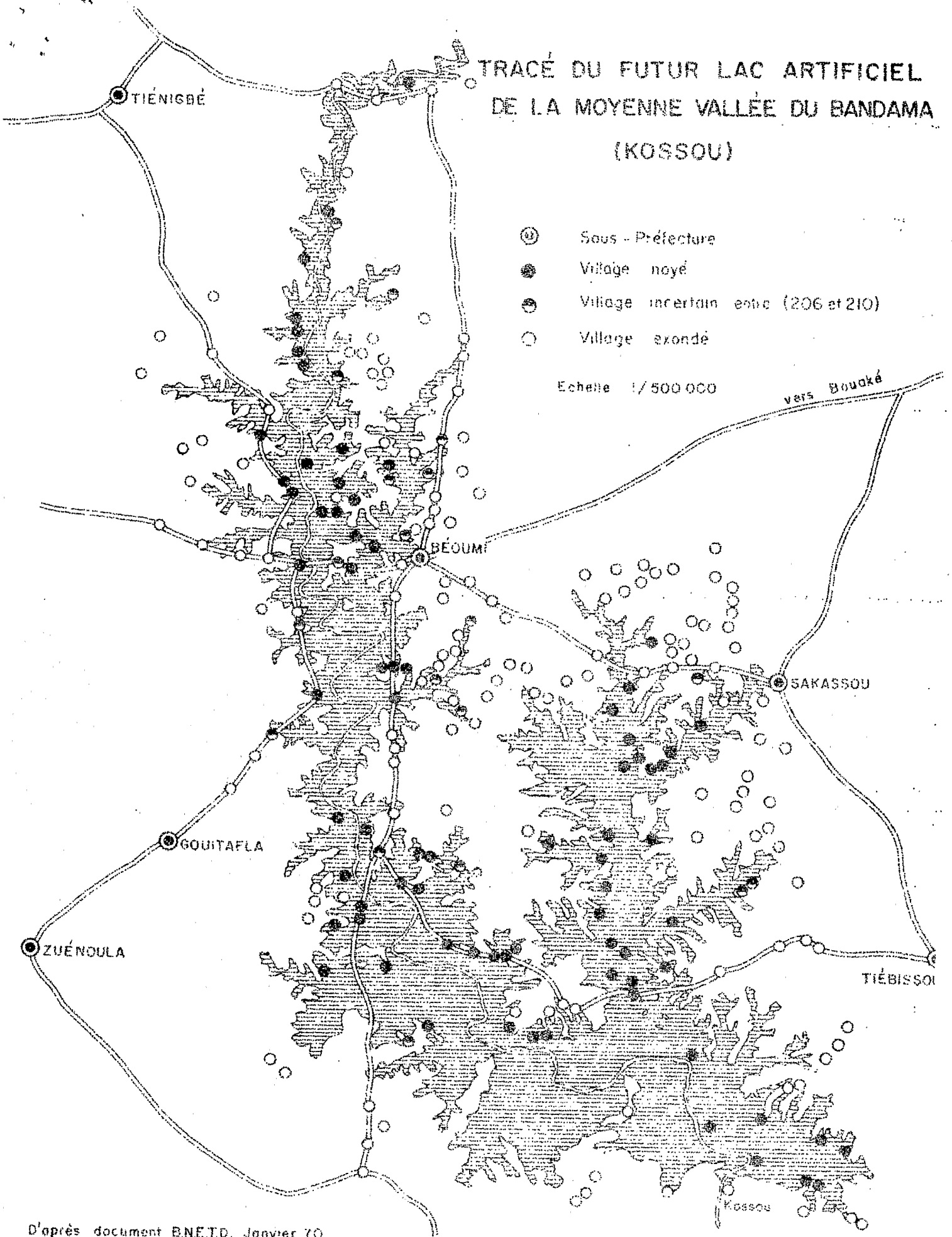
5) Les annexes du village. Les lieux de réunion publique; les lieux d'aisance; les lieux de décharge d'ordures ménagères (où l'on fait les champs de tabac); le marigot (et actuellement parfois le puits); le cimetière; les basquets en forêt où l'on garde les masques des cultes collectifs.

6) L'habitat traditionnel. La "cour", la maison, la chambre - Le passage de l'habitat annulaire d'abord à la cour fermée par des palissades, puis à la cour ouverte, puis enfin à la maison moderne où il ne subsiste plus de la structure traditionnelle que la cuisine et la douchière qui continuent à être installées à l'extérieur de la maison (une page de croquis et une page de photos)

TRACÉ DU FUTUR LAC ARTIFICIEL DE LA MOYENNE VALLÉE DU BANDAMA (KOSSOU)

- ⊙ Sous - Préfecture
- Village noyé
- ⊙ Village incertain entre (206 et 210)
- Village exondé

Echelle 1/500 000



7) Il faut noter que bien qu'exerçant un commerce qui semble avoir été assez actif avec Tiassalé, les Baoulé n'avaient pas de marchés publics. Toutes les transactions se déroulaient dans le privé de la "cour".

Seconde partie : Le fait "non-rural".

Quatre facteurs au moins doivent être évoqués pour rendre compte des variations de l'attitude des Baoulé à l'égard de la "ville" ou de ce que j'ai appelé ailleurs les "milieux à vocation urbaine" (1).

1) Les traumatismes. Les Baoulé sont extrêmement sensibles à la violence. En raison de la conquête coloniale, des guerrilles locales et spiradiques qui ont duré une vingtaine d'années (de 1893 à 1914 à peu près), des réquisitions pour l'édification de la première infrastructure (routes, construction de "postes", etc...), des tâches de manutention ou de portage, ou des tâches de production (chantiers forestiers, main d'œuvre pour les "plantations"), ou encore des cultures "obligées", ou encore des périodes "d'effort de guerre", ou enfin du paiement de l'impôt, les milieux non-traditionnels qui s'édifiaient autour des postes militaires ou des postes d'administration constituèrent pendant longtemps des pôles de répulsion.

2) Il faut tenir compte aussi de l'installation d'un village de "Libertés" à Bourké où une partie des captifs des Baoulé s'était réfugiée. En même temps l'Administration coloniale favorisait l'implantation d'éléments islamisés aux abords des postes. Ces éléments servaient d'auxiliaires à l'Administration;

1) P. et M. ETIENNE, "L'émigration baoulé actuelle" - Les Cahiers d'Outre-Mer. Tome XXI 1968. pp. 155 - 195.

En outre ils prêchaient l'islam, or les Baoulé sont encore aujourd'hui très attaché à leurs pratiques et à leurs cultes traditionnels; enfin, ils éliminèrent les Baoulé du commerce local et d'une bonne partie de la production artisanale.

3) Le troisième facteur est en rapport direct avec le précédent. Si pendant longtemps les hommes baoulé boudèrent la ville, les femmes baoulé y allèrent très tôt chercher un refuge contre les contraintes traditionnelles (en particulier dans le cas des fiançailles pré-pubertaires) et tenter d'obtenir l'indépendance économique en y faisant le commerce de leurs vivriers, de leur services domestique (cuisine) et sexuels auprès de cette population masculine constituée en grande partie par des célibataires.

4) Jusqu'à présent (il semble pourtant que depuis quelques années la tendance évolue), même lorsqu'ils vivaient en milieu urbain, les hommes baoulé, dans leur maturité, retournaient généralement au village. En effet, en ville, le logement et la nourriture sont très onéreux, alors qu'au village ce sont dans une très grande mesure des produits d'auto-consommation. Il n'est donc guère possible de grouper autour de soi, dans le milieu urbain, une masse suffisante de dépendants pour accéder au statut d'"afo". Ceci explique que, encore à l'heure actuelle, beaucoup d'hommes d'âge mûr, à moins d'avoir des revenus stables et élevés, préfèrent retourner au village.

Toutefois la tendance semble évoluer. Tout d'abord, parfois contraints par les circonstances (manque de source de revenus au village en particulier), certains vieux urbanisés restent actuellement en ville. En second lieu, les urbanisés qui sont retournés au village il y a une dizaine d'années commencent à accéder à des responsabilités politiques et imposent une modernisation des villages qui donne à ceux-ci un aspect en quelque sorte "urbain" que revêtaient seulement les centres semi-urbains et les "centres de brousse" : construction d'écoles, voire d'un dispensaire; lotissement et restructuration de l'habitat le long de rues;

équipement en boutiques et services, etc... On peut se poser la question de savoir si cette modernisation villageoise n'est pas en rapport avec une plus grande adaptabilité à la vie urbaine, qu'elle en soit la conséquence ou qu'elle en donne les conditions. Il conviendrait de citer ici un texte de Georges FRIEDMAN (1) sur les rapports d'analogie entre le milieu rural et le milieu urbain en France pendant la période pré-industrielle. Le village était une sorte de ville en réduction. Il semble que ce soit dans cette voie que s'engagent spontanément les paysans baoulé; ils s'emploient à réduire la distance entre le genre de vie rural traditionnel et le genre de vie urbain. Certes, le village baoulé ne sera jamais la réplique en réduction d'un fait urbain massif et moderne comme la ville d'Abidjan. Mais sont en train de naître dans le milieu villageois des conditions de vie qui faciliteront le passage de ce milieu au milieu urbain.

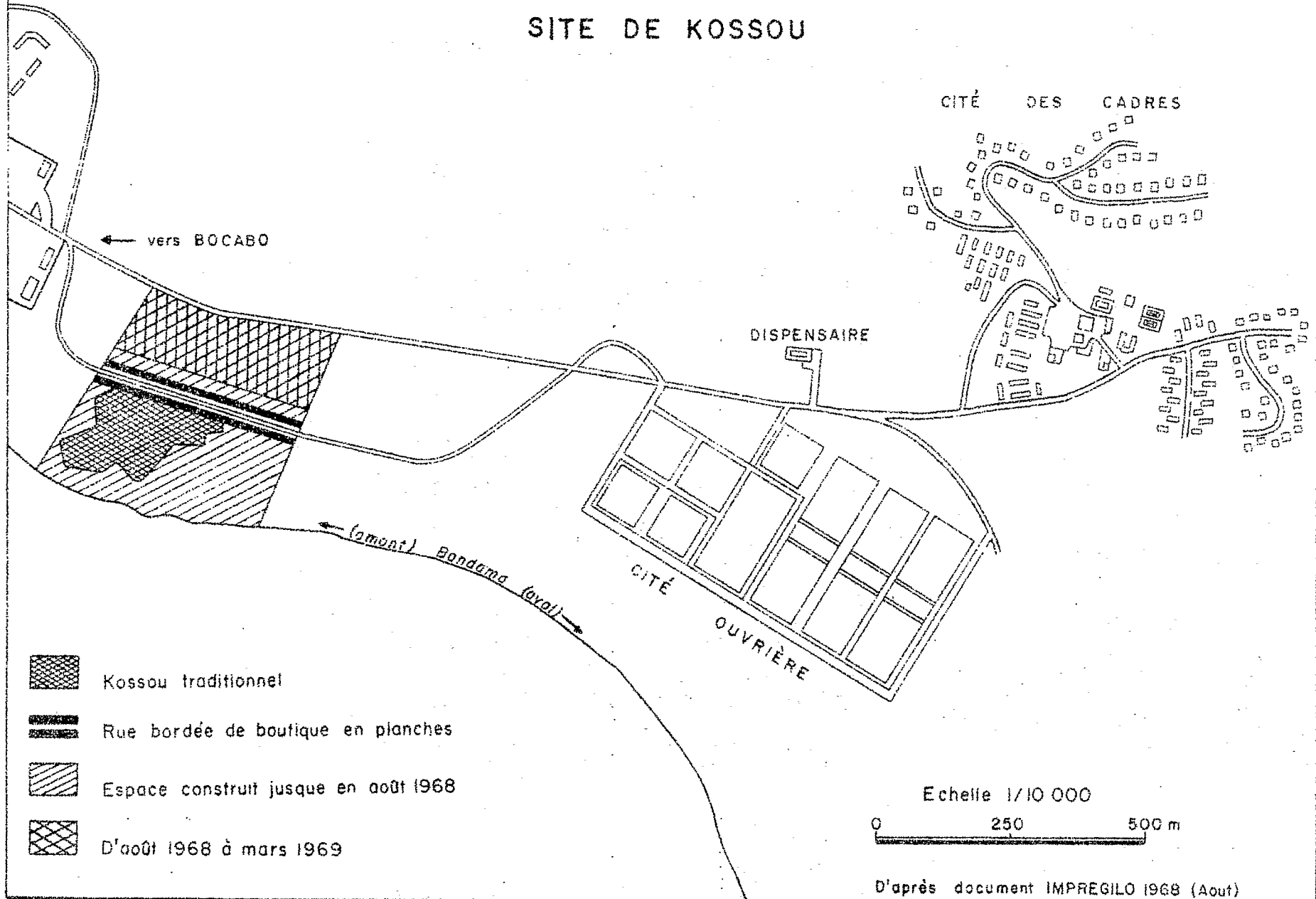
Troisième partie. Le village de Kossou (ou Konanbonou).

Il s'agit d'un petit village baoulé dont la population est passée de quelque 160 habitants ("recensement variolé" de 1963) à environ deux à trois mille à l'heure actuelle (2). Cet accroissement de population est directement lié à l'édification, à proximité, d'un barrage sur la moyenne vallée du Bandama. Le schéma qui suit, quoique un peu approximatif, donne une idée du phénomène. L'entreprise chargée de l'édification du barrage (IMPREGILO) a construit à ^{environ} 1 km une cité pour ses cadres expatriés et une cité ouvrière pour les employés recrutés localement. La majeure partie des ouvriers est logée dans la cité ouvrière. Mais quelque 54 % sont obligés de loger au village même de Kossou. Certes il y a bien quelques originaires de Kossou qui travaillent sur le

1) Dans: Où va le travail humain ?

2) Je pense procéder au recensement dans le courant du mois d'Avril.

SITE DE KOSSOU



chantier, mais la plus grande partie des travailleurs non logés par l'entreprise sont des étrangers et louent des chambres ou des maisons au village. De toutes façons, pour loger la main d'oeuvre qui a édifié la cité des cadres et la cité ouvrière les gens de Kossou ont construit hâtivement de sommaires maisons en banco armé et le plus souvent à couverture végétale. Bocabo, village situé à 3 kilomètres de là, vers l'amont, avait fait la même chose au début des travaux d'infrastructure. Mais lorsque ceux-ci eurent été poussés jusqu'à leur site actuel, les ouvriers désertèrent Bocabo et s'installèrent à Kossou même (1). Le même phénomène de désertion se produisit à Kossou lorsque la cité ouvrière fut achevée. Toutefois, à Kossou, demeurèrent tout de même quelque 700 employés d'IMPREGILO qui n'avaient point trouvé de place dans les logements de la cité ouvrière. A cela, il faut ajouter un certain nombre de chômeurs, ouvriers débauchés ou en quête de travail, encore que le "turn over", d'après la direction locale d'IMPREGILO semble moins important que ce à quoi on pourrait s'attendre. Mais surtout s'installèrent de nombreux commerçants et artisans de services. Les boutiques qui bordent la grand'rue sont des baraques en planches et abritent surtout les principaux services : restaurants, bars, tailleurs, coiffeurs, horlogers, photographes, réparateurs de cycles, etc... et aussi de nombreux commerçants. L'espace intersticiel, entre la grand'rue et le village, d'une part, et le village et le Bandama, d'autre part (2), est occupé par les cases en banco armé à usage locatif. Elles semblent avoir été construites par les villageois eux-mêmes en vue d'un profit immobilier. Outre les "étrangers" qui travaillent au barrage, ou en ont été débauchés,

1) Je donnerai des chiffres exacts lors de la rédaction définitive.

2) Je n'ai pas visité le secteur bâti en banco et couverture de tôle, ou parfois à couverture végétale, entre la grand'rue et la route. Il semble beaucoup plus récent et, a priori, je pense qu'il s'agit là de constructions étrangères et non contrôlées par les gens de Kossou.

ou sont venus là pour y chercher un emploi, ces constructions sont louées aussi par des gens qui vendent des services mais n'ont pas eu la possibilité (arrivés trop tard) ou les moyens financiers de construire une baraque en planches le long de la grand'rue. On rencontre là des repasseurs, des tailleurs, quelques coiffeurs etc... et surtout des "toutous" (prostituées) (1).

Il ne faut pas oublier que IMPREGILO paie chaque mois en salaire de personnel local quelque 17 millions de francs CFA. Certes, une partie de cette masse salariale est exportée par les "étrangers" (2) dans leur pays d'origine; mais une partie, tout de même, est dépensée sur place.

La direction locale d'IMPREGILO est scandalisée par l'existence même de Kossou. Elle redoute au premier chef une épidémie qui l'obligerait à fermer le chantier pour un temps indéterminé. Elle craint les risques d'incendie. Enfin, elle s'inquiète des foyers de délinquance (menus larcins sur le chantier, ainsi que vol de petit bétail domestique et de récoltes sur les terres du village). Ces craintes sont en grande partie fondées, surtout en ce qui concerne les risques d'épidémie (d'ailleurs les habitants de Kossou eux-mêmes demandent que l'A.V.B. (3) leur creuse des puits) et le risque d'incendie. Quant à la délinquance, si la direction d'IMPREGILO veut avoir à proximité un réservoir de main d'œuvre de rechange, il faudra bien qu'elle la considère comme un mal nécessaire. En ce qui concerne les risques d'épidémie et d'incendie, il est assez aisé de les parer par des aménagements même sommaires. Quant à la délinquance, il faut reconnaître qu'elle reste pour l'instant dans des limites bien tolérables.

Trois points me semblent beaucoup plus importants : a) le fait que le phénomène urbain se manifeste comme réalité quotidienne à la conscience des villageois; b) le fait que ce phénomène

1) A ceci il faut bien entendu ajouter les délinquants professionnels que suscite tout milieu urbain.

2) Non ivoiriens et ivoiriens non originaires de la région proche

3) Autorité pour l'aménagement de la Vallée du Bandama.

urbain se soit élaboré dans une relation de symbiose avec l'univers villageois dans la mesure où les villageois eux-mêmes y ont contribué en construisant des immeubles à usage locatif; c) le fait que les villageois se mettent à assumer le fait urbain au niveau du vocabulaire.

Ce dernier point me semble le plus important (1). Jusqu'à présent les Baoulé appelaient la ville ou les agglomérations à vocation urbaine de diverses façons : blɔfwɛklɔ, le "village des Blancs", ou plus précisément, le village des "gens de l'au-delà", les gens dont on ne sait pas d'où ils viennent; komiKlɔ, le village des commis; diulaklɔ, le village des "dioula"; et enfin, mais plus récemment, kalamɔklɔ, le village des "Kramo" (commerçants, et surtout devins et "féticheurs" islamisés). Dans le cas de Kossou, on appelle l'extension de l'ancien village klɔ uflɛ (village nouveau) (2). Quant au campus du chantier (cité des cadres et cité ouvrière), on l'appelle "Abidjan" (3)

Conclusion. Il sera extrêmement intéressant de suivre l'évolution du phénomène.

On peut déjà envisager trois perspectives :

1) Il reste sans doute à savoir s'ils l'assument aussi au niveau de la pratique. Je compte faire une étude plus poussée sur ce point. Pourtant, en général, les changements linguistiques ne précèdent pas les changements de pratiques et d'attitudes, ils en sont plutôt le reflet.

2) En fait, il faudrait dire "agglomération nouvelle".

3) Ceci tend à montrer que le fait urbain en tant que différent du fait villageois est tout de même perçu dans sa diversité. Je voudrais citer une admirable chanson des Soeurs Comoë, parolières, compositrice et interprète fort populaires à Abidjan, il s'agit d'"Abidjan pont sou" (sur le pont d'Abidjan) où le refrain est abidjã caki pali (Abidjan est devenu comme Paris). De la même manière, le Campus est perçu par référence à Abidjan, fait urbain moderne à l'échelle de la société industrielle

1^o) Il est possible que l'A.V.B. (Autorité pour l'aménagement de la Vallée du Bandama) déplace le village sur un autre site et le reconstruire selon des normes modernes. Mais ceci, à mon sens ne saurait intervenir avant l'achèvement des travaux. Pour l'instant il est probable que l'A.V.B. se contentera d'aménager (forage de puits, place du marché, dispensaire, etc...)

2^o) On peut envisager que lorsque le barrage sera achevé et que le personnel aura été licencié et sera parti vers d'autres lieux de travail, les étrangers qui s'étaient installés à Kossou (commerçants, artisans, service, etc...) s'en iront eux aussi. C'est ce qui s'est passé à Bobobo, où le quartier construit il y a un an pour loger les étrangers est complètement abandonné. Il ressemble toutes proportions gardées, aux vieilles "villes mortes" de l'Ouest américain (1)

3^o) On peut se demander pourtant si le phénomène n'a pas des chances d'être irréversible. Tout d'abord, à Bobobo le volume des "étrangers" était beaucoup moins important et ceux-ci sont restés beaucoup moins longtemps. En second lieu le genre de vie urbain qu'ils véhiculaient était beaucoup moins structuré et organisé, il était en quelque sorte incomplet. En troisième lieu, un personnel de maintenance est appelé à rester à Kossou pour l'entretien du barrage et de l'infrastructure; il aura certainement besoin des services dispensés par les commerçants et les artisans qui sont actuellement installés à Kossou. Quatrièmement, il n'est pas impossible que ceux-ci aient noué des liens d'alliance matrimoniale avec les natifs du village (c'est un point que je vérifierai lors du recensement de Kossou). Enfin, on peut se demander dans quelle mesure les gens de Kossou ont ou n'ont pas pris des habitudes de vie urbaine. Ne se sont-ils pas habitués à trouver sur place

1) Alors que Kossou avec sa grande rue bordée de baraques en planches ressemble plutôt à la ville minière. Il ne manque que les cow-boys, les cheveux et les coups de feu pour se croire dans l'Ouest.

les biens et les services dont ils ont besoin, alors qu'autrefois ils devaient aller les quêrir jusqu'à Yamoussokro ? Le volume de la demande peut alors être suffisant pour déterminer une partie des commerçants, des artisans et des services à rester à Kossou d'une manière durable. Il faut ajouter que le lac artificiel induira probablement une augmentation des revenus monétaires des populations riveraines et que cela les déterminera à consommer davantage de biens et de services exogènes. De toutes façons, l'évolution du phénomène mérite d'être observée.

Je voudrais terminer en soulignant combien le changement d'attitude à l'égard du fait urbain me semble important. Jusqu'à présent le rapport entre les villes ou les milieux à vocation urbaine de la région baoulé et leur environnement rural était dysharmonique en ce sens qu'il s'agit là de milieux peuplés d'étrangers et à la destinée urbaine desquels les Baoulé n'ont participé que très peu. De toutes façons, c'est plutôt à Abidjan qu'à Bouaké qu'ils allaient réaliser leur vocation urbaine lorsqu'ils en avaient une (1). Or, à Kossou, un phénomène tout nouveau, et qu'il sera possible d'étudier in statu nascendi, se manifeste : le fait que des ruraux baoulé assument eux-mêmes le fait urbain.

1) Par exemple le maire d'Abidjan est baoulé, alors que celui de Bouaké est djerma.